



## 28<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ MIXTE ASSEMBLÉE NATIONALE/ PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

### Fiche synthèse

<b>ACTIVITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne (DANRWB)</li><li>- Bruxelles (Belgique)</li><li>- 4 au 8 mars 2018</li></ul>
<b>PARTICIPANTS</b>	<p><b>Délégation québécoise</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)</li><li>- M. Alexandre Iracà, député de Papineau et vice-président de la DANRWB</li><li>- M. Guy Hardy, député de Saint-François et membre de la DANRWB</li><li>- M. Mathieu Traversy, député de Terrebonne</li><li>- M<sup>me</sup> Catherine Grétas<sup>1</sup>, directrice du Centre de services et bureautique</li><li>- M<sup>me</sup> Josée Soulard, conseillère au cabinet du président</li></ul> <p><b>Délégation belge</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- M. Philippe Courard, président</li><li>- M<sup>me</sup> Françoise Bertieaux, présidente de groupe</li><li>- M<sup>me</sup> Véronique Jamouille, députée</li><li>- M. Bruno Lefebvre, député</li><li>- M. Olivier Maroy, député</li><li>- M. Gaëtan van Goidsenhoven, député</li><li>- M. Xavier Baeselen, secrétaire général</li></ul>
<b>CONTEXTE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été institué par la signature d'une entente entre le président de l'ANQ et le président du Conseil culturel de la Communauté française, le 2 octobre 1979 à Québec.</li><li>- Le Comité mixte vise à développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées ainsi qu'à renforcer les liens d'amitié entre Québécois et francophones de Belgique.</li></ul>

---

<sup>1</sup> Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

**CONTEXTE (SUITE)**

- Les sessions du Comité mixte se tiennent en alternance au Québec et en Belgique. La dernière session a eu lieu à Québec en octobre 2017. Les parlementaires y ont discuté de la formation initiale des enseignants et des pratiques innovantes en éducation ainsi que des politiques culturelles à l'ère du numérique.

**THÈMES**

- L'actualité politique et parlementaire
- La légalisation du cannabis et autres drogues
- La réussite scolaire
- L'audiovisuel numérique.

**OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Présenter les moments significatifs de l'actualité parlementaire québécoise depuis la dernière session du comité mixte.
- Permettre aux députés québécois de se familiariser avec les différentes compétences détenues par les entités fédérées francophones de Belgique, ainsi que d'étendre leur compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux de la Belgique.
- Présenter le projet de loi 157 portant sur la légalisation et l'encadrement de la consommation du cannabis sur son territoire ainsi que sa genèse. Faire état de la problématique de la crise des opioïdes.
- Discuter et partager sur les pratiques innovantes et les initiatives en matière de réussite éducative.
- Faire état de la mobilisation générale en faveur du développement numérique au Québec ainsi que des enjeux et des défis face aux nouvelles réalités de l'industrie de l'audiovisuel à l'ère du numérique.
- Par le biais d'échanges approfondis sur leurs façons de faire respectives, permettre aux députés de l'ANQ et du PFWB de renforcer leur expertise relative aux enjeux étudiés, de partager des solutions novatrices et d'identifier des pistes de collaboration éventuelles.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Les parlementaires belges et québécois ont exposé à leurs homologues les faits saillants de la vie parlementaire et politique depuis la 27<sup>e</sup> session du comité mixte, qui s'est tenue à Québec, en octobre 2017.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Dans le cadre d'une séance de travail sur la législation du cannabis et autres drogues, les parlementaires québécois participant à cette réunion ont présenté le projet de loi 157 : Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière. Ils ont également fait état des mesures qui sont prises pour contrer le phénomène préoccupant de la crise des opioïdes au Québec. De plus, ils se sont entretenus avec M. Sébastien Alexandre, directeur de Fedito Bxl et M. Dominique Delhauteur, porteur du projet TADAM.

La Fedito Bxl : Fédération Bruxelloise des Institutions pour Toxicomanes, rassemble 26 institutions actives à Bruxelles dans l'information, la prévention, la réduction des risques, les soins, l'accompagnement et l'épidémiologie relatives aux consommations de substances psychoactives et aux dépendances. Le projet pilote TADAM, quant à lui, a permis le traitement assisté par diacétylmorphine aux toxicomanes pendant 2 ans, de 2011 à 2013.

- Les participants ont échangé, entre autres, sur les préoccupations en matière de sécurité publique, notamment sur la façon de détecter de manière rapide et fiable les facultés affaiblies par la consommation de cannabis ainsi que sur les enjeux de la consommation dans les lieux publics.
- Lors de la séance de travail sur la réussite scolaire, les parlementaires québécois ont pu s'entretenir avec M. Jean Hindriks, professeur à l'Université catholique de Louvain et M. Marc Demeuse, vice-recteur de l'Umons, psychologue et statisticien, coauteur du livre « Comment rendre une école réellement orientante » ?
- Plusieurs sujets d'intérêt ont été discutés avec les experts, dont la notion d'égalité des chances et le soutien aux élèves.
- Des initiatives liées à la réussite scolaire de certains pays, comme la Pologne, ont été présentées. Les députés québécois ont fait un retour sur l'organisme Allo-Prof! et démontré ses bénéfices pour la réussite scolaire.
- Les parlementaires ont visité l'atelier pédagogique « Out of the box » qui réunit, depuis l'automne 2015, des jeunes pour lesquels le système scolaire officiel pose problème. Ces jeunes sont issus de différents milieux sociaux et culturels, et sont encadrés par une équipe de qualité. Les objectifs prioritaires de ce programme sont le développement d'une meilleure confiance en soi et d'un bien-être permettant de reconnaître les plaisirs de l'apprentissage à travers des activités pédagogiques spécifiques. La délégation a pu s'entretenir avec M<sup>me</sup> Dianne Hennebert, administratrice déléguée.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Les parlementaires ont discuté de l'audiovisuel numérique lors d'une séance de travail. Plusieurs préoccupations communes ont pu être identifiées lors des échanges liés à l'évolution constante et rapide du monde numérique. Les parlementaires se sont entendus sur la nécessité des liens à faire avec le milieu de l'éducation en incluant le numérique dans la planification des apprentissages ainsi que l'importance de tenir compte des différences générationnelles dans l'utilisation des outils technologiques. Ils ont échangé avec l'anthropologue et professeur à l'Université catholique de Louvain, M. Olivier Servais.
- À l'occasion de la Journée internationale des femmes, la délégation a pris part à un colloque organisé par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ayant pour titre : « Rapports hommes/femmes : où en est-on? »

**Dépenses comptabilisées dans l'année financière 2017-2018**

COÛT	Repas <sup>2</sup>	1 280,00 \$
	Hébergement <sup>3</sup>	948,94 \$
	Transport <sup>4</sup>	11 230,59 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres <sup>5</sup>	796,49 \$
	<b>Total</b>	<b>15 310,57 \$</b>

**Dépenses comptabilisées dans l'année financière 2018-2019**

COÛT	Repas	0,00 \$
	Hébergement	(454,55) \$
	Transport	(300,00) \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres	0,00 \$
	<b>Total</b>	<b>(754,55) \$</b>

**COÛT TOTAL DE LA MISSION** **14 556,02 \$**

<sup>2</sup> Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

<sup>3</sup> Une partie de l'hébergement a été payée par le Parlement hôte.

<sup>4</sup> Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

<sup>5</sup> Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.